



RAPPORT D'ACTIVITÉ
2016



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

ÉDITO



Les cinq dernières années du CLER – Réseau pour la transition énergétique ont été marquées, pour l'équipe comme pour les adhérents, par la participation au grand débat national sur la transition énergétique en 2013, par l'élaboration de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte et la COP 21 en 2015, et enfin par la contribution aux débats des élections françaises de ce printemps 2017.

Les propositions que nous avons portées sur la base de nos valeurs, de l'expérience de terrain et de l'expertise de nos membres ont contribué au développement des énergies renouvelables et à la réduction de notre consommation d'énergie en France. La Loi de transition énergétique et l'Accord de Paris peuvent être considérés comme des avancées importantes car ils posent les bons principes et adoptent des objectifs ambitieux. Cependant, parce qu'ils ne modifient pas structurellement le fonctionnement de notre modèle énergétique, il est impossible de nous en satisfaire pleinement.

La COP 21 a permis la médiatisation de ces enjeux et a entériné la nécessité d'agir rapidement pour ne pas accentuer le dérèglement climatique et ses conséquences économiques, sociales et environnementales. Les énergies renouvelables sont désormais crédibles économiquement et les populations amplifient leur pression sur les grands

dirigeants pour construire un monde plus durable. Ces mouvements de fond constituent assurément des signaux positifs pour l'avenir !

En interne, l'année 2016 a vu le départ de notre Délégué général, Raphaël Claustre, vers de nouvelles aventures professionnelles et l'arrivée du nouveau Directeur général, Benoît Hartmann. Nous adressons un grand merci à toute l'équipe pour avoir négocié cette zone de turbulences avec professionnalisme. Parallèlement, le bureau a souhaité opérer un renouvellement en nous confiant la co-présidence de l'association qui renforcera encore le mode de décision collégial déjà en vigueur, véritable marque de fabrique de notre réseau. Une modification de nos statuts est nécessaire pour entériner officiellement l'existence d'une co-présidence. Celle-ci sera proposée lors d'une Assemblée générale extraordinaire le 18 mai 2017. D'ici là, Michel Maya, Président du CLER depuis 2014, reste l'interlocuteur de la préfecture. Nous le remercions vivement de son engagement durant ces trois années.

Solidarités, gouvernance partagée, décentralisation énergétique seront, quoi qu'il arrive, les mots d'ordre des prochaines années de notre réseau. Nous continuerons de jouer le rôle de vigie pour une application ambitieuse de la loi sur la transition énergétique. Nous poursuivrons sereinement notre mission pour mettre en lien nos adhérents, les informer, les outiller et convaincre à l'échelle nationale et européenne des bienfaits de la transition énergétique. Sereinement ? Oui, car dans nos villes et nos campagnes, les citoyens et les collectivités se mobilisent. Ils montrent déjà la voie. Le nombre d'adhésion annuelle, en augmentation constante, nous réjouit et accroît encore notre dynamisme pour poursuivre notre action !

Sandrine BURESI
Marie-Laure LAMY



LE CLER EN BREF

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique, est une association agréée pour la protection de l'environnement, créée en 1984 et habilitée à siéger dans les instances nationales. Son objectif est la promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, le développement local par l'énergie, l'appropriation locale de ces sujets dans les territoires, et la lutte contre la précarité énergétique. Aujourd'hui, le CLER fédère un réseau de plus de 250 membres (associations, entreprises, collectivités locales et leurs groupements, agences locales, organismes de formation...) qui représentent 12 500 citoyens et près de 13 000 salariés dans toute la France. Généralistes ou spécialistes, les adhérents du CLER assurent un travail de terrain au sein des territoires. L'ancrage au cœur des réalités locales, la diversité complémentaire des champs d'expertise, mêlés à une approche transversale, caractérisent notre réseau qui œuvre depuis 33 ans à construire une vision globale et concrète de la transition énergétique.

Les adhérents du CLER en quelques chiffres

29 nouveaux membres ont rejoint le réseau CLER en 2016. Grâce au développement des Territoires à énergie positive, de nouvelles collectivités territoriales, porteurs de projets ou structures de soutien, ont souhaité adhérer. C'est le collège B qui a connu la plus forte hausse l'année dernière. Les cotisations représentent ainsi 11% des produits, soit près de 118 787 € en 2016 et permettent une liberté d'action à l'association.

NOS MISSIONS

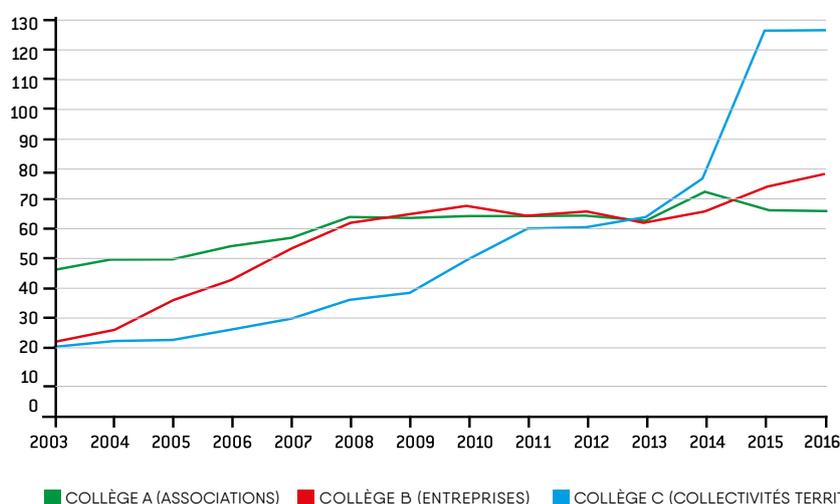
Échanger
DYNAMISER LE RÉSEAU
D'ADHÉRENTS

Convaincre
LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE DANS
LE DÉBAT FRANÇAIS

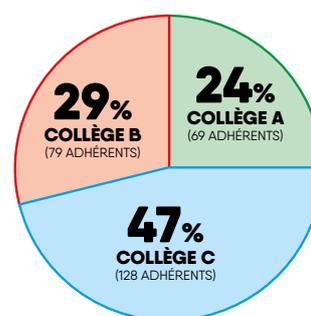
Informier
FAIRE CIRCULER
LES CONNAISSANCES

13 000
SALARIÉS ET
12 500
CITOYENS

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



269 ADHÉRENTS
EN 2016
RÉPARTIS AINSI :



DÉVELOPPER ET ANIMER LE RÉSEAU CLER

Les sous-réseaux
du CLER



Espaces Info Energie

82



Territoires à énergie positive

90



Organismes de formation
(Format'eree)

30

Associations, organismes publics, entreprises... les adhérents du CLER - spécialistes ou généralistes - sont complémentaires. Ils assurent un travail de terrain au cœur des territoires et ont acquis de l'expérience et de l'expertise sur les questions énergétiques. La composition variée du réseau fait sa force ! Le CLER, en tant que tête de réseau, a pour mission d'animer ce collectif d'adhérents engagés pour les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie, et de le renforcer.

« Animer » du latin animare « donner de la vie ». Depuis 33 ans, l'association CLER met en lien des acteurs de la transition énergétique en développant et dynamisant différents réseaux thématiques et en organisant des événements nationaux qui permettent à ses adhérents de se rencontrer et de construire leur mouvement. Cette mission fondatrice repose sur le travail de plusieurs salariés qui endossent le rôle d'animateurs. Les adhérents peuvent ainsi se retrouver au sein de « sous-réseaux » spécifiques (Territoires à énergie positive, Espaces Info énergie et organismes de formation) au sein desquels ils échangent sur leurs problématiques et construisent des méthodologies propres. Ils peuvent également s'ouvrir à des acteurs extérieurs au réseau du CLER avec lesquels nous menons des actions d'animation dans un objectif bien défini, comme celui de lutter contre la précarité énergétique (voir page suivante).

Des dynamiques d'échanges

Pour mutualiser les connaissances des adhérents du CLER, l'association a mis en place des temps d'échange en ligne assurés régulièrement par des adhérents pour les adhérents. Ces *Mardis de la Transition énergétique* ou *webinaires* (pour web-seminaires) ont lieu chaque premier mardi du mois de 16h à 17h30 sur des sujets d'actualité (comme la Programmation pluriannuelle de l'énergie), des nouvelles dispositions ou propositions de lois à éclaircir (le paquet de réglementations européennes sur l'énergie, le TURPE, la réglementation thermique 2018) ou des débats de fond à aborder pour aboutir à une position commune (le financement participatif). Ces « *séances d'échange réciproque de savoirs* » accueillent chaque fois une trentaine de structures connectées, et sur des sujets majeurs, attirent parfois plusieurs

membres d'une même équipe derrière leur écran. Après l'intervention de deux experts invités à parler de la thématique choisie, une session de questions et de réponses permet aux « apprenants » de prendre la parole. Avec les *Clés de la rénovation* (voir page 13) ou les *12-13 des Territoires à énergie positive*, ces ateliers en visioconférence incarnent le dynamisme de notre structure et la diffusion en ligne grâce à des outils adaptés des connaissances communes. La liste de discussion CLER-Adhérents, qui comporte 515 contributeurs, est également un lieu d'échange où 390 messages ont été envoyés en 2016.

100% TERRITOIRES
À ÉNERGIE POSITIVE

TERRITOIRES

Les Territoires à énergie positive

Depuis juin 2011, le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) rassemble les territoires et acteurs locaux qui visent l'objectif de réduire leurs besoins d'énergie au maximum et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. Il constitue un sous-réseau du CLER doté d'une gouvernance propre. En 2016, dans le cadre de groupes de travail et d'enquêtes, le réseau TEPOS a renforcé ses échanges et produit des analyses spécifiques sur trois thématiques : la mobilité durable, les pratiques méthodologiques des territoires et les opérateurs énergétiques territoriaux. En partenariat avec Territoires-conseils (service de la Caisse des Dépôts), le réseau TEPOS a également animé des téléconférences web : le *12-13 des TEPOS*. Un mois sur deux, un territoire pionnier y témoigne de sa démarche auprès des élus et de leurs collaborateurs qui recherchent des références et des pratiques concrètes pour avancer dans leur transition énergétique territoriale. En 2016, les Landes d'Armagnac, le Val d'Ille, Marenne Adour Côte Sud et les Crêtes préardennaises sont intervenus. En complément, le CLER a proposé des téléconférences web *TEPOS en actions*. A partir de la présentation détaillée d'une approche et la mise à disposition d'une boîte à outils associée, les deux téléconférences sur « *l'accompagnement territorial des grands projets d'énergie renouvelable* » et « *la structuration de l'offre locale de rénovation thermique* » diffusées en 2016 visent à faciliter le passage à l'action.

Outillage méthodologique

En 2016, le CLER a également renforcé son intervention sur l'accompagnement des territoires. D'une part, en étroite collaboration avec le réseau TEPOS, le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) a mis en place un itinéraire de formation intitulé « *La politique de transition énergétique en territoire*

Échanger



28 - 29 - 30

septembre 2016

Les Rencontres nationales des Territoires à énergie positive ont rassemblé plus de 400 participants en septembre 2016 dans la Vallée de Kaisersberg. Pour la première fois, outre les plénières, ateliers et visites qui font la richesse de ce temps fort annuel du réseau TEPOS, deux mini-formations et trois « *labos* » sur des thématiques exploratoires étaient prévus au programme. Les participants ont pu découvrir le foisonnement de projets vertueux qui caractérise le territoire hôte, autant que la verdoyance de ses plateaux et la saveur de ses vignobles - le tout sous un soleil radieux !

La Ligue EnR de retour en 2016

LIGUE
ENR
FRANCE

La Ligue EnR France, compétition entre collectivités locales basée sur les énergies renouvelables, récompense depuis 2010 les meilleurs bouquets énergétiques. Communes rurales ou métropoles, onze territoires parmi les plus avancés ont été récompensés en janvier 2016 aux Assises de l'énergie à Dunkerque. Aujourd'hui, la Ligue EnR est le seul moyen de donner un indicateur de taux de couverture par les EnR de 3 500 collectivités en France !
www.ligue-enr.fr

Échanger



DATE CLÉ

Du 8 au 10 juin 2016

Moment fort de l'année : les Rencontres de la transition énergétique ont réuni en 2016 les acteurs du CLER - Réseau pour la transition énergétique à La Rochelle. A cette occasion, ils ont pu échanger sur les thèmes des énergies renouvelables, de la maîtrise de l'énergie et de la précarité énergétique lors de multiples ateliers à l'issue desquels des propositions concrètes ont pu émerger. En séance plénière, les interventions de François-Mathieu Poupeau, chargé de recherche au CNRS et Matthieu Calame, directeur de la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme, ont permis d'explorer les origines du modèle énergétique français pour mieux imaginer d'autres scénarios. Déjà très actives sur le thème de l'énergie depuis des années, plusieurs collectivités locales de Charente-Maritime étaient également présentes. La Rochelle, l'Intercommunalité de l'Île d'Oléron ou encore la grande Région représentée par Françoise Coutant, vice-présidente en charge de la transition énergétique, ont par exemple pu témoigner de leurs efforts pour faire évoluer les pratiques de mutualisation et de prises de décision des communes entre elles, et accompagner les habitants vers plus de sobriété énergétique.

rural ». Les premières sessions de quatre modules ont été programmées au cours du deuxième semestre 2016. D'autre part, le CLER s'oriente vers la mise à disposition d'un outillage méthodologique à l'intention des territoires. Dans le cadre de travaux préalables, Solagro et l'Institut négaWatt ont développé une méthode de sensibilisation et d'appropriation des enjeux de la transition énergétique par les acteurs locaux, basée sur un plateau et des cartes à jouer. En partenariat avec ces deux structures et avec le soutien de l'ADEME, le CLER a initié en 2016 un programme d'expérimentation de la diffusion de cette méthode. Les premiers travaux ont porté sur des développements complémentaires nécessaires pour rendre accessible l'outil support de la démarche au plus grand nombre.

Des TEPCV nous rejoignent

Le Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer a récompensé plus de 500 lauréats dans le cadre de l'appel à projets Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) en 2016. Plusieurs parmi eux nous ont rejoint, soucieux de poursuivre leur action au-delà de l'accompagnement ministériel et d'être partie prenante de cette dynamique ambitieuse et pionnière. En 2016, le réseau TEPOS a accueilli une vingtaine de nouveaux territoires et acteurs locaux. Deux nouveaux territoires ont formalisé leur engagement politique vers un objectif 100 % renouvelables en s'engageant dans la reconnaissance « *Territoire à énergie positive* ». Autant d'initiatives à retrouver sur le site *Tepos.fr* qui propose des actualités, des bonnes pratiques, des comptes-rendus interactifs, des vidéos et une lettre d'informations mensuelle, ou encore sur Twitter (@reseau-tepos).

www.tepos.fr



FORMATION

Organismes de formation, agissons pour proposer des formations de qualité !

Le réseau Format'eree regroupe aujourd'hui plus de 30 organismes de formation actifs et impliqués dans la transition énergétique sur leur territoire, répartis partout en France. Ces organismes précurseurs, engagés au sein du CLER réfléchissent dès 2004 à une démarche qualité pour les formations qu'ils proposent dans le domaine de la transition énergétique. Ils créent alors une charte qui permet de distinguer les organismes volontaires qui dispensent des formations de qualité sur les Energies Renouvelables et l'Efficacité Énergétique (Format'eree). Cette charte a pour objectif d'accompagner la professionnalisation des filières et des organismes de formation, par un engagement fort à promouvoir la transition énergétique et les échanges en réseau.

Plusieurs éléments marquants sont à retenir en 2016 : le CLER est partie prenante du Comité d'orientation MOOC Bâtiment durable dédié aux formations à distance sur la performance énergétique et environnementale des bâtiments, et a par ailleurs signé la charte de gouvernance de la plateforme, en lien avec les organismes de formation du réseau impliqués (ASDER et IFECO). Par ailleurs le CLER a largement communiqué sur l'ouverture de la plateforme MOOC Bâtiment durable.

www.formateree.org

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Soutenir les porteurs d'idées et de projets

Depuis le début des années 2000, le CLER et ses adhérents sont activement engagés dans la lutte contre la précarité énergétique. Notre association est devenue un acteur national incontournable sur cette thématique et est régulièrement sollicitée pour s'associer à des initiatives portées par des organismes divers. En 2016, le CLER s'est ainsi engagé aux côtés d'AG2R La Mondiale dans la construction d'un programme de soutien à des porteurs de projets engagés dans des actions de lutte contre la précarité énergétique, intitulé *Porteurs d'idées énergétiques*. En 2016, les objectifs et modes de fonctionnement du programme ont été définis et un premier appel à projets à projets a été rédigé. Les projets lauréats sont soutenus financièrement par AG2R La Mondiale, et accompagnés sur douze à dix-huit mois par les partenaires du programme (les associations CLER, BCE et Solibri). Le CLER est par ailleurs membre du comité des partenaires de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE).

SLIME Un premier pas
contre la précarité
énergétique

Accélérer le déploiement des SLIME

Le CLER coordonne les Services locaux d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME), un programme désormais éligible aux Certificats d'économies d'énergie « *précarité énergétique* » et qui vise la massification du repérage des ménages en précarité énergétique. En 2016, le programme SLIME est entré dans sa quatrième année de déploiement : l'action locale de 22 collectivités a permis de repérer, diagnostiquer et orienter vers une solution adaptée plus de 4500 ménages en y investissant deux millions et demi d'euros. Le CLER a renforcé l'animation du réseau de collectivités SLIME. Ainsi le séminaire annuel du mois de juin a réuni une vingtaine de participants (dont la moitié des territoires SLIME) pour travailler sur l'orientation (étape-clé du SLIME), la médiation avec les bailleurs (à travers quelques expérimentations) et l'évaluation des dispositifs, afin d'amorcer un travail en 2017 autour de la mesure d'impacts et l'évaluation des processus.

Les échanges avec les collectivités sont simplifiés grâce une liste de discussion dédiée. L'offre de formation a été complétée par une journée de formation-action réalisée en juin puis en novembre permettant de faire travailler les collectivités et leurs futurs partenaires sur l'écriture de leur projet. Elles ont réuni une cinquantaine de participants et déboucher sur six dossiers de candidature. Le module existant *Réaliser un diagnostic sociotechnique au domicile de ménages en précarité énergétique* a permis de former 55 chargés de visite. La valorisation des CEE Précarité énergétique a été sécurisée grâce à un partenariat exclusif avec CTR OFEE. Toute collectivité pilotant un SLIME peut donc le cofinancer à hauteur de 50 à 55 %. Pour faire connaître le SLIME aux collectivités de plus en plus nombreuses à s'y intéresser, le CLER a mis en ligne en septembre 2016 un guide de démarrage (ou vademecum) en format papier, disponible également sur son nouveau Internet. Il centralise des retours d'expériences, une boîte à outils téléchargeables et la méthodologie SLIME pas à pas.

Échanger

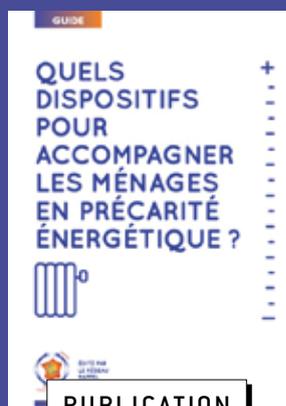


DATE CLÉ

3 et 4 novembre 2016

La dixième rencontre nationale du réseau RAPPEL a accueilli 75 professionnels pour une journée et demi de débats et d'ateliers. La première journée consacrée à l'actualité de la précarité énergétique et au travail en réseau du RAPPEL a permis de faire émerger de nouvelles pistes d'action lors d'un *world café*. Un forum ouvert a ensuite permis aux participants de travailler sur les pratiques professionnelles et le travail en partenariat dans les actions de lutte contre la précarité énergétique. Le lendemain, Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'habitat est intervenue pour saluer les dix années de travail du RAPPEL et la contribution de ses membres à l'évolution de l'action publique dans le domaine de la lutte contre la précarité énergétique. Une table ronde s'est ensuite déroulée sur l'articulation entre non-décence et précarité énergétique et les questions de médiation entre locataires et bailleurs, au regard de l'évolution du décret décence proposée dans le cadre de la loi de transition énergétique.

Échanger



PUBLICATION

Confrontés à l'hétérogénéité des situations vécues par les ménages, les acteurs de terrain rencontrent des difficultés pour lutter efficacement contre la précarité énergétique. Pour les aider, le réseau Rappel met à disposition un guide qui présente un éventail de dispositifs adaptés, variés et complémentaires pour éradiquer ce phénomène. Publié en 2016, ce document intitulé *Quels dispositifs pour accompagner les ménages en précarité énergétique ?* s'adresse à tous les professionnels confrontés à des ménages aux ressources modestes qui rencontrent des difficultés à régler leurs factures d'énergie ou à atteindre un niveau de confort thermique correct dans le logement.

SoliDiag : un nouveau logiciel

En lien étroit avec le déploiement des dispositifs type SLIME, le CLER coordonne le développement d'un logiciel de suivi et d'animation des visites à domicile, en partenariat avec les associations GERES et Solibri. Ce logiciel appelé SoliDiag permettra d'améliorer le recueil et la compilation, par territoire et au niveau national, des données recueillies auprès des ménages pendant les visites et des orientations réalisées pour ces ménages après la visite. SoliDiag sera disponible en 2017 en ligne et hors ligne, sur ordinateur et sur tablette.

www.lesslime.fr



Réseau RAPPEL : dix ans de lutte contre la précarité énergétique

Le réseau RAPPEL a été créé en 2007. Il est co-animé par le CLER et l'association Solibri. Il assure un échange au niveau national entre des partenaires régionaux et locaux, issus des mondes de l'énergie, du logement et de l'action sociale, sur le thème de la précarité énergétique. Fin 2016, il réunit plus de 950 membres d'horizons divers : des associations, des collectivités locales, des entreprises, des administrations et quelques particuliers (étudiants et retraités notamment). Il a également la vocation de mettre en contact et de faire échanger de manière informelle des têtes de réseau et des acteurs nationaux actifs sur le sujet (Fédération Soliha, Secours catholique, Fondation Abbé Pierre, UNCCAS, FAPIL, ARC...) afin de travailler sur des sujets de fond ou d'actualité spécifiques, et d'envisager des prises de position communes. Plusieurs supports de diffusion d'information et des outils sont mis à la disposition des membres du RAPPEL : une newsletter, une liste de discussion, une publication semestrielle *Focus*, des webinaires, des groupes de travail thématiques, et enfin une rencontre nationale organisée chaque année.

www.precarite-energetique.org

CONSEIL ENERGIE



Les EIE au cœur des plateformes locales de la rénovation énergétique

Le contexte législatif et territorial dans lequel évoluent les Espaces Info énergie (EIE) et les plateformes locales de la rénovation a fortement évolué en 2016. Cette actualité a conduit le CLER à renforcer son travail d'animation, de production et de coordination avec ses membres et nos interlocuteurs nationaux (l'ADEME et l'ANAH). Les actions ont été nombreuses pour promouvoir, outiller et former les membres grâce par exemple à un flyer présentant l'action des EIE et diffusé par l'ADEME, la production d'une enquête sur le mode de financement des EIE, la rédaction d'une méthodologie d'évaluation de l'impact des activités de conseil énergie des EIE, l'animation d'un groupe de travail sur les outils web des plateformes de la rénovation, la formation à la circulaire Valls concernant les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations, la diffusion d'une enquête conjointe avec le réseau Soliha sur les relations entre EIE et opérateurs logement... Par ailleurs, des rendez-vous plus institutionnels, comme avec le Président de l'ADEME, ont permis au CLER de faire connaître sa vision pour les EIE, socles indispensables à la réussite des plateformes de la rénovation énergétique.

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN FRANCE ET DANS LE MONDE



Les villes vers le 100 % énergies renouvelables

Sur la base d'analyses d'experts et d'entretiens avec des responsables d'une vingtaine de collectivités locales, nous avons réalisé une publication qui présente des études de cas de cinq champions européens – Barcelone, Francfort, Frederikshavn, Genève et Malmö - qui montrent le chemin. Le rapport donne également des pistes d'actions avec des exemples concrets pour les villes désireuses de s'engager dans une telle démarche. Des axes de travail que nous avons partagés au cours d'ateliers et de conférences tout au long de l'année.

En 33 ans d'existence, le CLER est devenu un acteur de référence de la transition énergétique. Après des pouvoirs publics ou dans les médias, au sein de multiples instances associatives et structures de l'économie sociale et solidaire dans lesquelles il est engagé, le réseau fait connaître et défend des propositions pour les énergies renouvelables et les économies d'énergie. Développées en respectant le cadre social, économique et environnemental dans lequel elles s'insèrent, elles sont une chance exceptionnelle pour notre société. Il est aujourd'hui nécessaire de changer radicalement de rapport à l'énergie et de s'engager dans la mise en œuvre d'une transition énergétique reposant sur les trois piliers de la démarche négaWatt – sobriété, efficacité, énergies renouvelables – et sur l'implication de toute la société : citoyens, entreprises, collectivités locales.

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Vigie d'une application ambitieuse de la loi sur la transition énergétique

Adoptée le 17 août 2015, la Loi de transition énergétique pour une croissance verte est entrée en 2016 dans sa phase de transposition réglementaire. Le CLER s'est investi de manière très importante pour défendre l'ambition lors de la rédaction des décrets et des arrêtés, que ce soit au Conseil supérieur de l'énergie, au Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique ou bien dans les réunions nationales de consultation. Le CLER s'est particulièrement impliqué dans le suivi du décret décence, de l'arrêté modifiant la réglementation thermique des bâtiments existants, les répartiteurs de frais de chaleur ainsi que le décret « travaux embarqués ». Malgré nos efforts, et sous la pression des associations de protection du patrimoine, la Ministre de l'écologie a fini par ordonner au début du mois d'octobre la réécriture de ce décret d'application de l'article prévoyant d'embarquer l'isolation des bâtiments lors des travaux de maintenance. Cette décision aura pour effet

Convaincre



Médias et conférences

Fidèle à sa culture, le CLER a activement participé à de nombreux événements publics en 2016. Ces interventions - autant de passerelles entre les territoires et le niveau national - sont assurées dans le cadre d'événements organisés par des adhérents et des partenaires, comme les Rencontres des énergies renouvelables ou les Assises européennes de la transition énergétique. Ils nous ont permis soit d'informer les acteurs locaux des débats et des enjeux nationaux, soit de porter des messages issus du terrain dans les instances nationales. Du côté des médias, le CLER continue d'être reconnu comme une source d'information importante pour les journalistes spécialisés sur les questions énergétiques et environnementales. Les médias généralistes nous ont également sollicité pour donner notre point de vue notamment dans les pages du *Monde*, de *Libération* ou des *Échos*, et lors d'apparitions audiovisuelles sur les chaînes de *Radio France*, *RMC/BFM TV* ou *France Télévisions*.

de réduire son application à moins de la moitié des logements existants alors que les critères de protection du bâti à valeur patrimoniale existent déjà dans le texte. A cette occasion, nous nous sommes affrontés au très discret lobby anti-rénovation énergétique sorti du bois.

Le CLER - Réseau pour la transition énergétique a également apporté ses contributions à l'élaboration de la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE). Publiée elle aussi en octobre 2016, elle donne des orientations sur le développement des renouvelables, filière par filière (afin d'atteindre les objectifs de 23 % d'énergies renouvelables en 2020 et 32 % pour 2030 fixés par la loi), mais elle reste muette sur l'évolution du parc nucléaire, ne laissant ainsi pas de place aux énergies renouvelables. Pourtant face à l'engouement de nombreuses villes et collectivités, de plus en plus nombreuses en France à se fixer un objectif de 100 % d'énergie renouvelable, le ministère a récompensé 550 territoires, pour un montant total de 600 millions d'euros, avec son appel à projets « *Territoires à énergie positive pour la croissance verte* » (TEPCV). Des aides financières appréciées par les collectivités, en période de baisse des dotations générales de fonctionnement.

Dans ce contexte, le CLER a défendu l'intérêt d'« *autonomiser les territoires pour engager la transition énergétique dans la durée* » dans une tribune publiée sur le site du *Monde.fr* le 4 février plaidant pour de nouveaux modes de financement des politiques environnementales. Parallèlement, en réponse à des sollicitations provenant des membres du réseau TEPOS, le CLER a mené une enquête interne sur l'appel à projets TEPCV, à laquelle 25 territoires ont répondu. Fruit de cette analyse détaillée, des propositions concrètes sont mises en exergue pour permettre l'amélioration du dispositif. A la suite de ces travaux, le Ministère et le CLER ont renforcé leurs relations jusqu'à la concrétisation d'un partenariat formalisé TEPOS/TEPCV en 2017.

Même si la loi de transition énergétique apporte un certain nombre d'avancées, force est de constater que sur de nombreux points, l'ambition s'avère trop faible. D'autres sujets n'ont d'ailleurs pas pu émerger lors de cette mandature. Le CLER a donc saisi l'occasion des campagnes électorales pour mobiliser ses administrateurs et ses adhérents afin d'enrichir et approfondir ses positions et ses propositions. Ce travail a dans un premier temps donné naissance aux *Dix propositions du CLER* qui seront suivies en 2017 de la publication d'un document complet qui servira de fil rouge aux revendications et au positionnement du CLER ces prochaines années.

Nos contributions au niveau européen

Alors que la fin d'année 2016 est déjà consacrée à la campagne électorale, la Commission européenne publie un paquet de mesures intitulé « *une énergie propre pour tous les européens* » (aussi appelé « *Winter Package* ») dont l'objectif est de mettre en oeuvre les objectifs européens Energie Climat pour 2030. Conscient que le droit européen influe de manière importante sur la transition énergétique en France, le CLER a d'ores et déjà formulé un certain nombre de propositions d'amélioration. Dans la mesure où la prochaine mandature aura à se positionner très rapidement sur plusieurs textes dont ceux sur l'efficacité énergétique, le CLER continuera à suivre ces sujets européens tout au long de 2017.



Mener campagne pour l'efficacité énergétique

Depuis 2012, le CLER anime la Coalition France pour l'efficacité énergétique. Elle regroupe des industriels (Gimelec, Isolons la Terre contre le CO2), des sociétés de services indépendantes (GESEC), des associations de promotion de la performance énergétique des bâtiments dans les territoires (Effinergie), des associations de protection de l'environnement (FNE, RAC, CLER), de consommateurs et d'utilisateurs (UFC-Que Choisir, Association des responsables de copropriétés) soucieux de faire avancer le sujet de l'efficacité énergétique en France.

En 2016, les membres de la coalition ont poursuivi leurs actions aux niveaux français et européen, notamment en matière de financement de l'efficacité énergétique. La saisine par deux fois de la Commission européenne en 2015 faisant état d'une mise en place incorrecte du droit européen en France a abouti en 2016 à une modification du dispositif CEE ainsi qu'à la révision d'une partie de la réglementation thermique des bâtiments existants. La CFE a également organisé en 2016 un colloque France/Allemagne dédié aux rôles du financement et de l'assurance dans le secteur de l'efficacité énergétique. En tant que membre du Conseil supérieur de la construction et de l'efficacité énergétique, le CLER a continué de défendre l'ambition en matière d'économies d'énergies dans les textes réglementaires soumis à l'instance.

Enfin, le CLER a également prolongé son implication dans la campagne européenne *Cool products for a cool planet* pour plus d'efficacité énergétique dans les produits de grande consommation. Seule voix de la société civile lors des consultations nationales, le CLER a défendu des positions ambitieuses tout en essayant de vulgariser ces sujets-clés via notamment l'animation du site coolproducts.fr. Parmi les sujets suivis en 2016 : la réforme de la directive cadre sur l'étiquetage énergétique ainsi que l'amélioration de la surveillance du marché des produits soumis aux règlements Ecoconception ou Etiquette énergie.

www.coolproducts.fr

www.coalition-energie.org

Convaincre



Les Acteurs en transition énergétique

Le CLER coordonne, avec le Réseau Action Climat et la CFDT, un collectif inédit d'acteurs engagés pour la transition énergétique. Fédérations professionnelles et entreprises, ONG, collectivités et associations de collectivités, et encore syndicats se sont rassemblés sous l'appellation Acteurs en transition énergétique et autour du slogan « *La transition énergétique est une chance !* ». Ils ont mené différentes actions communes, et notamment organisé des conférences de presse pour pousser certaines dispositions au cours du débat sur la loi de transition énergétique. Ils ont obtenu satisfaction sur des points-clés sans lesquels le projet de loi n'aurait pas eu la même ambition ni la même portée.

RENOVONS



Lancement de l'Initiative Renovons !

Début 2016, le CLER, en collaboration avec la Fondation Abbé Pierre, le RAC, le Secours catholique et la Fédération Soliha, jette les bases de l'initiative Renovons : elle a pour objectif de porter un plan cohérent et ambitieux pour la rénovation de la totalité des logements considérés comme des « *passoires énergétiques* » (les logements de classe F et G) d'ici à 2025 en France. Elle demande la mise en œuvre de moyens et de dispositifs permettant d'atteindre les objectifs fixés par la loi, notamment celle de transition énergétique, et de lutter durablement contre la précarité énergétique. L'établissement d'une vision partagée dans une feuille de route, appuyée par un scénario, a permis de valoriser cette thématique auprès des candidats à l'élection présidentielle qui l'ont tous reprise dans leur programme. Cette initiative pluri-acteurs innovante rassemble aujourd'hui une quarantaine d'organisations.

www.renovons.org

FAIRE CIRCULER LES CONNAISSANCES



PUBLICATION

Renouveler les politiques locales de l'énergie

A l'initiative du Cédis, le CLER - Réseau pour la transition énergétique a coordonné un ouvrage synthétique destiné aux acteurs locaux souhaitant s'investir dans la transition énergétique territoriale. Ce guide pratique propose une approche opérationnelle et transversale de l'action locale en matière d'énergie, illustrée par de nombreux exemples de terrain où les acteurs ont su (re) prendre en main la question de l'énergie. Il est conçu dans le but d'informer les acteurs locaux sur la transition énergétique, de dégager des éléments de méthodologie et de leur donner des pistes pour agir à leur échelle. Une trentaine de contributeurs y ont participé, dont des élus locaux, des chercheurs et des représentants d'associations ou d'organismes experts de la thématique (ADEME, Réseau Action Climat, Energie Partagée, negaWatt, ALE de Lyon, Virage Energie NPDC, HESPUL, Ile de Sein Energie...).

Depuis sa création, le CLER a pour mission de faire circuler les informations relatives à la transition énergétique afin de venir en aide aux adhérents du réseau et les tenir au courant de l'actualité des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergétique. L'association souhaite également mobiliser le grand public en menant des actions de sensibilisation.

INFORMATION

Des alertes personnalisées et un service de veille documentaire sur mesure

Le centre de documentation du CLER offre un outil d'information performant aux professionnels de l'énergie et du bâtiment, des Espaces Info Energie, des Points Rénovation Info Service (PRIS), aux élus, aux enseignants, aux étudiants, ainsi qu'au grand public. Les documents sont consultables sur place ou à distance, à travers une base de données documentaires en ligne. En bonne position dans les résultats des principaux moteurs de recherche, chaque document et chaque mot clé de la base sont ainsi indexés sur Internet. La base de données est mise à jour quotidiennement et s'est enrichie en 2016 de 1790 documents (articles, ouvrages, photographies libres d'usage, vidéos, jeux...) Elle propose désormais plus de 26 556 références documentaires. Dans le courant de l'année, 94 803 internautes ont consulté 1 112 264 fiches documentaires et téléchargé 63 811 documents. La documentaliste répond aux demandes d'informations des utilisateurs (bibliographies, synthèses d'articles, demandes d'information sur un sujet précis).

La newsletter *DOC&Cler* présente les nouveautés du centre de documentation. Il s'agit d'une lettre d'information électronique bimensuelle au format HTML qui présente les nouvelles références documentaires (ouvrages, articles, multimédia). Elle est diffusée gratuitement aux adhérents et partenaires du CLER (plus de 1000 abonnés en 2016). Différents fils de veille thématiques, spécialisés en fonction des besoins opérationnels, ont été mis au point en direction des conseillers Info Energie, des chargés de mission précarité énergétique, des chargés de mission TEPOS (Territoires à énergie positive). Ce service, lancé fin 2015, comptait plus de 300 abonnés fin décembre. Les adhérents du CLER peuvent en bénéficier sur simple demande.

www.doc-transition-energetique.info

La transition énergétique en CLER Obscur

Depuis son lancement, le concours de courts-métrages CLER Obscur a permis de récompenser 28 lauréats et de rassembler 165 films sur le thème de la transition énergétique, tous visibles sur la chaîne Youtube (FestivalCLER) de la compétition. En 2016, à l'occasion de la 7e édition lancée le 1er septembre, 21 films ont été reçus. Quatre d'entre eux ont été sélectionnés fin novembre par les internautes suite à une campagne de votes en ligne qui a enregistré une participation record du public avec plus de 10 000 votes sur notre site, et par un jury composé de nos fidèles partenaires (ADEME, Avenir Climatique, REFEDD, Réseau Ecole et Nature, MRES). Les courts-métrages formulent chacun des réflexions intéressantes sur la transition et des incitations à protéger l'environnement. Leur enthousiasme et la capacité mobilisatrice de ces projets amateurs ont permis une fois encore de montrer les multiples visages de la transition énergétique sur le terrain. Un visage rajeuni car tous les gagnants ont moins de 30 ans. Tout au long de l'année, les films du concours CLER Obscur (documentaires, fictions, films d'animation) sont utilisés dans de multiples ateliers, conférences ou colloques organisés par les partenaires ou les membres du CLER. Ils permettent ainsi d'illustrer plusieurs thématiques de la transition énergétique (énergies renouvelables, économies d'énergie, territoires et citoyenneté) à l'intention d'un large public, et de raconter des expériences concrètes, comme celle d'une centrale photovoltaïque villageoise dans un parc naturel français, d'une action de solidarité internationale au Sénégal, ou d'efforts d'économies d'énergie réalisés au sein d'une famille. Ces films permettent une vulgarisation et une démocratisation de la question énergétique.

www.cler-obscur.fr

Les films lauréats en 2016



PRIX SPÉCIAL DU JURY

« *Transitionnez – vous !* » par Mathilde Landreau & Laura Serreau

1^{ER} PRIX DES INTERNAUTES

« *Du rouge au vert : la transition énergétique !* » par Vincent Verzat

2^E PRIX DES INTERNAUTES

« *Atout vent : des éoliennes qui nous appartiennent* » par Energie partagée

3^E PRIX DES INTERNAUTES

« *1 Kwh = facile à consommer, mais à produire ?* » par Karine Goninet

Informer



INTERNET

Tout savoir sur la rénovation énergétique

En 2014, le CLER a créé l'émission *Les Clés de la rénovation* qui répond à toutes les questions des citoyens sur la performance énergétique des logements et les techniques de rénovation. En direct et en vidéo, chaque deuxième mercredi du mois à 18h, nous accueillons des conseillers Info Energie et les spécialistes du réseau CLER pour un échange d'une heure environ. Ces formations en ligne existent grâce au soutien de l'ADEME, et en partenariat avec le magazine *La Maison écologique* et *Actu-Environnement.com*. Dix émissions ont été diffusées en 2016. Depuis leur création fin 2014, l'ensemble des émissions a dépassé les 28 000 vues.

www.clesrenov.org



Un haïku pour le climat

« *Ecrire quelques haïkus, c'est ne plus voir le monde de la même manière* », écrit le philosophe Michel Onfray. Pour mobiliser le grand public autour de la transition énergétique et faire connaître le réseau CLER, l'idée d'un concours de haïku a germé en 2014... et est arrivé à maturité à l'occasion du Printemps des poètes 2015. Des dizaines d'auteurs professionnels ou amateurs sont ainsi passés à l'acte poétique à nouveau en 2016 pour dénoncer le système énergétique actuel et imaginer la transition vers un modèle plus sobre. Un mini-livret présentant les haïkus lauréats est disponible en ligne.

Sur le web : cler.org/association/concours

Informier



Un nouveau logo pour le CLER

En parallèle de la refonte de son site Internet, l'association a souhaité moderniser son aspect graphique en choisissant un nouveau logo qui reflète le travail de mise en réseau, vocation historique de l'association. Nous avons conservé la couleur orange associée à l'énergie solaire, déjà présente dans notre ancien logo. La forme hexagonale nous situe dans le pays dans lequel nous agissons concrètement, en tant que réseau national. Il évoque l'empreinte et les chemins tracés de la transition énergétique, l'action humaine qui relie nos adhérents, leurs carrefours de rencontres. Il est sobre et dynamique : ce sont des traits de caractère du CLER, réseau composé de professionnels démontrant que la transition énergétique est possible par l'exemple sur le terrain.

PUBLICATIONS



CLER Infos : une revue au service de la transition énergétique

En 2016, l'association CLER a publié quatre numéros de sa revue CLER Infos qui poursuit ainsi son objectif de mettre en lien les acteurs de la transition énergétique en leur donnant la parole dans un espace d'analyse et de dialogue. Au fil des années et grâce à plus de 113 numéros, cette publication suit l'actualité de la transition

énergétique à tous les échelons territoriaux, du local au global. Publié chaque trimestre, le CLER Infos a proposé différents types de contenus rédactionnels : des retours d'expérience de terrain sous forme de reportages, de témoignages ou d'interviews, des analyses et des décryptages de politiques nationales et européennes, et enfin des tribunes. Dans leur CLER Infos, les acteurs du réseau ont pu recevoir une information spécialisée et de qualité sur les évolutions réglementaires (PPE, réglementation thermique des bâtiments existants, décret décence, chèque énergie, CEE précarité énergétique ou plateformes de la rénovation énergétique) et des informations utiles sur la mobilisation de terrain pour mener des projets de transition énergétique.

Sur le web : cler.org/outils/publications

INTERNET

CLER.org : notre nouveau site web

Le site CLER.org est une vitrine des multiples activités du CLER sur Internet. Il diffuse des informations sur l'association, ses valeurs et son rôle, mais est également le lieu où s'échangent et se transmettent des actualités et des opinions sur la transition énergétique en général. Pour développer pleinement son potentiel d'interactions, et incarner au mieux la transition énergétique sur le terrain, il a subi en 2016 une refonte complète. En plus de rénover l'apparence graphique du site, ce chantier numérique a eu l'ambition de mieux articuler tous les sites administrés par le CLER et donc toutes les thématiques sur lesquelles agit l'association au quotidien. Il mettra en musique les newsletters de ces sites, les outils de formation en ligne que le CLER a créés, les nombreuses offres d'emploi qui continuent d'y être publiées (180 en 2016), l'agenda et tous les contenus rédactionnels et multimédias que nous proposons.

Exister sur Internet, c'est aussi investir les réseaux sociaux, dialoguer avec les journalistes, les militants et tous les internautes citoyens qui s'intéressent à la maîtrise de l'énergie, la sobriété et les énergies renouvelables. Présent sur Twitter depuis 2011, le CLER a déjà émis plus de 2800 gazouillis... à l'intention de 6000 abonnés.

7500 abonnés à la lettre d'infos CLER et Net

Suivez-nous ! @assoCLER 



L'équipe permanente

Benoît Hartmann : directeur général

Joël Vormus : directeur général adjoint

Anne Bringault : coordination pour les ONG des activités sur la transition énergétique

Danyel Dubreuil : responsable de la campagne Rénovons!

Marie Moisan : responsable de projets précarité énergétique

Léo Pardo : chargé de mission précarité énergétique

Bouchra Zeroual : responsable de projets « animation de réseau » et du programme SLIME

Esther Bailleul : chargée de mission TEPOS et mobilité

Lucile Krezel : assistante de projets

Radhia Berdaoui : responsable administrative et comptable

Alexis Monteil : responsable de projets « animation de réseau » Format'eree et EIE

Jennifer Lavallé : responsable de projets information & documentation

Jane Mery : responsable de la communication

Romain Riollet : responsable de projets efficacité énergétique

Yannick Régnier : responsable de projets énergie et territoires



CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

www.cler.org

TEL : 01 55 86 80 00 – EMAIL : INFO@CLER.ORG